



Arrêté relatif à la nomination de la commission « Projet fédérateur fusion »

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

conformément à l'article 121 du Règlement général de commune, du 11 décembre 2017 ;
sur proposition des groupes politiques ;

arrête :

Art. 1^{er} : Lors de sa séance du 31 janvier 2024, le Conseil communal a nommé les membres de la commission « Projet fédérateur fusion » :

- Monsieur Thierry Pittet, conseiller communal (président) ;
- Monsieur Maxime Rognon, conseiller communal ;
- Monsieur Tom Egger, conseiller communal ;
- Monsieur Jean Fehlbaum (représentant du groupe PLR) ;
- Madame Zoé Nater (représentante du parti Socialiste) ;
- Monsieur Alexandre Béguin (représentant du groupe PLR) ;
- Monsieur Daniel Bubanec (représentant du groupe PLR) ;
- Monsieur Joaquim Lopes de Jesus (représentant du Groupement) ;
- Monsieur Frédy Nussbaum (représentant du Groupement) ;
- Monsieur Jacques Reift (représentant du parti Socialiste) ;
- Monsieur Sébastien Saam (représentant du groupe PLR) ;
- Monsieur Bernard Schumacher (représentant du groupe PLR) ;
- Madame Hanâa von Allmen (représentant du parti Socialiste) ;
- Madame Michèle Tenot Nicati (représentante du groupe des Verts).

Art. 2 : Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux commissaires.

La Grande Béroche, le 31 janvier 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Tom Egger

Le secrétaire,
Thierry Pittet